



## FICHE DE RESERVATION ( 1 fiche / classe / visite)

Ferme pédagogique de Souastre  
14 rue de Bienvillers  
62111 SOUASTRE  
Tél: 03 21 22 69 87  
www.fermedesouastre.com

Fiche à renvoyer entièrement complétée à l'agriculteur par retour du courrier sous peine de ne pas obtenir la subvention

### L'Agriculteur

♦ Nom(s) et prénom(s) de l'agriculteur(s) accueillant(s) :

Nadine et Jacques CHOQUET 14 rue de Bienvillers 62111 SOUASTRE

### La visite

♦ Date : \_\_\_\_\_ ♦ Thème(s) : \_\_\_\_\_

½ journée  journée ♦ de \_\_\_\_H \_\_\_\_ à \_\_\_\_H \_\_\_\_

### L'établissement scolaire. Tous les champs doivent impérativement être complétés

♦ Nom et adresse complète de l'établissement scolaire:

♦ Téléphone : \_\_\_\_\_

♦ N° de SIRET ( obligatoire pour la facturation) : \_\_\_\_\_

♦ Nom de l'enseignant : \_\_\_\_\_ ♦ Classe de : \_\_\_\_\_

♦ Email de l'école (2): \_\_\_\_\_ ♦ Nbre d'enfants \_\_\_\_\_ Nbre d'accompagnateurs : \_\_\_\_\_  
dans la limite du nombre prévu par la réglementation

♦ Email de l'organisme payeur (école, mairie, association ...) : \_\_\_\_\_

**Supplément HAUTE SAISON ( 15 avril au 30 juin): 15 € par demi-journée et par classe.**

**Supplément de 8 € par classe et par demi-journée pour frais administratifs reversés au Savoir Vert.**

**Supplément de 10 € par classe pour l'atelier « pain».**

**Supplément de 30 € par classe pour l'atelier « Alimentation durable » ( Lycées).**

**Supplément de 10 € par classe pour le pique-nique si visite à la demi-journée.**

Supplément : \_\_\_\_\_ €

Subvention du Conseil Régional des Hauts de France : \_\_\_\_\_ x 40 € (1)

**PRIX TOTAL DE LA VISITE** Tarif de base Savoir Vert: 120 € /demi-journée/classe

Paiement à la fin de la visite

240 € la journée/classe

+ suppléments

..... €

(1) Afin de percevoir la subvention de 40 € par classe et par demi-journée, dans la limite du quota disponible, merci d'adresser au Savoir Vert maximum 60 jours après la visite : la copie de la **facture acquittée**, une demande de subvention au Conseil Régional, la fiche d'évaluation remises par l'agriculteur et un RIB. Si le dossier n'est pas envoyé dans les délais et/ou retourné incomplet la subvention ne sera pas attribuée.

(2) Vous nous autorisez avec cet e-mail l'envoi d'informations provenant uniquement de la Ferme de Souastre.

► L'enseignant s'engage à être en possession d'une **trousse complète de premiers secours** et à informer l'agriculteur des **risques d'allergies** des enfants. Il peut se procurer par précaution les traitements adaptés auprès des parents (médicaments, ventoline...).

► Après signature de cette fiche, toute visite annulée moins de 15 jours avant la date prévue en haute saison sera facturée.

► L'agriculteur s'engage à respecter les règles de base pour garantir la sécurité des enfants sur sa ferme.

► La ferme n'est pas une cour de récréation mais bien l'outil de travail de l'agriculteur. **Les enfants restent sous la responsabilité de l'enseignant et des accompagnateurs tout au long de la visite.** Afin de garantir un maximum de sécurité, enfants et enseignants sont tenus de respecter les consignes de sécurité expliquées par l'agriculteur.

Gratuité pour 6 accompagnants maximum par classe (dont l'enseignant) pour les maternelles et instituts spécialisés

Gratuité pour 4 accompagnants maximum par classe ( dont l'enseignant) pour les niveaux supérieurs ( primaires, collèges, lycées).

Chaque personne supplémentaire sera facturée 7 € TTC.

Signature de l'enseignant: